

Informations à l'attention des nouveaux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient de s'inscrire au lycée Saint-John Perse, nous sommes très heureux de l'accueillir. L'ensemble des personnels mettra tout en œuvre pour l'accompagner tout au long de sa scolarité au lycée et permettre son accès dans les meilleures conditions à l'enseignement supérieur. Par ailleurs, de bonnes relations et une coopération active entre les familles et le lycée favoriseront également grandement sa réussite.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous un petit vadémécum vous permettant rapidement d'identifier les outils et vos interlocuteurs au sein de l'établissement ainsi qu'une charte résumant les grands principes qui doivent nous permettre de travailler ensemble à la réussite de votre enfant.

Des outils et documents mis à votre disposition

Le lycée met à votre disposition différents outils pour vous permettre de suivre la scolarité de votre enfant et faciliter vos relations et la communication avec l'établissement :

Pronote

L'application **Pronote** vous permet d'avoir accès à l'ensemble des informations relevant de la scolarité de votre enfant : Notes, bulletins, emploi du temps, modifications ponctuelles d'emploi du temps, punitions et sanctions, cahier de texte et devoirs, assiduité, informations sur l'orientation, la vie au lycée...

La **messagerie intégrée à Pronote** vous permet de rentrer en contact facilement et de façon sécurisée avec tous les membres des équipes éducatives et pédagogiques du lycée.

Il est indispensable de s'y connecter régulièrement.

L'établissement remet à chaque élève ainsi qu'à ses représentants légaux des codes d'accès à l'application en début d'année scolaire.

Educonnect

Educonnect est le mode d'accès aux ressources numériques mises à disposition par l'Education Nationale. Articulé avec le système FranceConnect, il permet avec un compte unique pour chaque élève et chaque responsable :

d'accéder aux services numériques des établissements scolaires (consultation des livrets scolaires, ENT...)

de réaliser des démarches en ligne liées à la scolarité (**demandes de bourses, mise à jour des fiches de renseignements, orientation, téléinscription, ...**).

Le site internet du lycée <https://www.lycee-saint-john-perse.fr>

Le site internet n'est pas seulement une « vitrine » pour le lycée. C'est aussi un outil important sur lequel vous trouverez de nombreuses informations pratiques sur la vie de l'établissement, l'orientation et la scolarité en général. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Vous y trouverez également les liens pour accéder à Pronote et à Educonnect.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est un document adopté, et régulièrement mis à jour, par le conseil d'administration du lycée. Disponible dans Pronote et sur le site internet du lycée, il fixe et précise l'ensemble des règles de vie de l'établissement applicables à tous les membres de la communauté éducative ainsi que les modalités de son fonctionnement (horaires, organisation générale, sécurité...). Il est indispensable d'en avoir pris connaissance.

Qui contacter dans l'établissement ?

Direction

Proviseur : M Drappier

Proviseure – Adjointe : Mme Castaings -

Secrétaire général : Mme Loustaunau

Directrice déléguée aux formations technologiques et professionnelles : Mme Desclaux

Secrétariat de direction : Mme Labégaria

Contact proviseur / secrétariat de direction : ce.0641732k@ac-bordeaux.fr

Le chef d'établissement dirige le lycée et préside le conseil d'administration : il est à la fois exécutif de l'établissement et représentant de l'État, il a autorité sur tous les personnels mis à sa disposition. Il veille au bon déroulement des enseignements, de l'orientation et du contrôle de connaissances des élèves.

Tous les contacts téléphoniques passent par le standard 05.59.62.73.11 - Merci de préciser l'objet de votre appel et l'interlocuteur sollicité.

Par écrit, utiliser la messagerie Pronote ou les adresses courriels indiquées dans le tableau ci-dessous.

Votre demande concerne	Le service et les personnels à contacter
• Les absences, les retards (justifications...) • Le comportement (punitions...) • Inscription, vie et relations avec les internats • Une situation conflictuelle ou des difficultés particulières • Vie au lycée ou en dehors des cours • Représentation lycéenne	Service Vie scolaire Responsables : Conseillères principales d'éducation (CPE) Mme Alvarez . Mme Farges Courriel pôle vie scolaire : vs1.sjp@ac-bordeaux.fr Assistants d'éducation.
• Changement d'adresse ou de coordonnées (peut être effectué en ligne via Educonnect) • Demandes administratives – Inscriptions... • Examens-concours • Diplômes • Informations sur la mise en place et <u>le suivi</u> des aménagements de la scolarité (PAP, PAI, PPS), inclusion scolaire et élèves à besoins spécifiques • Mini-stages et stages 2^{nde}	Service de la Scolarité des études Responsable : Proviseure – Adjointe Mme Castaings Secrétariat Mme Ompraret – Mme Menendez Secretariat.0641732k@ac-bordeaux.fr
<u>Suivi des affaires financières</u> • Restauration scolaire et hébergement • Bourses et aspects administratif et financier des demandes de fonds social • Voyages scolaires • Versement taxe d'apprentissage • Fonctionnement matériel de l'établissement	Service de la gestion et de la comptabilité Responsable : Secrétaire général - Comptable Mme Loustaunau Secrétariat : Mme Helynck – Mme Escalé Secgestion.0641732k@ac-bordeaux.fr

Votre demande concerne	Le service et les personnels à contacter
• Santé • Prévention • Elèves à besoins spécifiques – Inclusion scolaire • Demande d'aménagement de la scolarité (PAI – PAP – PPS) • Aménagement examen • Difficultés sociales et demandes d'aides financières	Service Santé-Social Infirmière du lycée : Mme Boisbleau Médecin scolaire : Dr Huleux Assistante sociale :
• Demande de rendez-vous avec un enseignant • Point sur les résultats scolaires et le travail • Orientation • Projet pédagogique (voyage...) • Ressources documentaires, expositions...	Professeurs Le professeur principal est votre interlocuteur privilégié pour les bilans, informations concernant l'équipe pédagogique, l'orientation... Les autres enseignants répondent aux questions relatives à leur discipline. Professeurs documentalistes Mme Angles, Mme Gapin <i>Tous les contacts, demandes de rendez-vous, avec les enseignants s'effectuent par Pronote ou par courrier (à transmettre par l'intermédiaire de votre enfant au professeur concerné).</i>
• Organisation des enseignements professionnels (BTS) et technologiques (STMG) • Stages en entreprise BTS et STMG • relations avec les partenaires économiques extérieurs. • Informations Taxe d'apprentissage • Informations GRETA et VAE (formation pour adultes)	Enseignements technologiques et professionnels DDFPT : Mme Desclaux Martine.Desclaux@ac-bordeaux.fr
• Conseil en orientation scolaire et professionnelle. • Question concernant l'équilibre psychologique des élèves en lien avec leur scolarité • Demande de rendez-vous en entretien individuel (parents et/ou élèves).	Psychologue de l'éducation nationale chargée de l'orientation Mme Farge– Mme Rebuffat Les prises de rendez-vous se font par l'intermédiaire d'un cahier déposé au niveau du CDI pour les entretiens au lycée ou au CIO de Pau 05.59.80.82.90 aux horaires d'ouverture ou par mail : ce.ciopau@ac-bordeaux.fr

Contacts associations de parents d'élèves

FCPE : <https://www.helloasso.com/associations/fcpe-conseil-local-lycee-saint-john-perse>

CHARTRE DE LA COÉDUCATION

« LYCEE-PARENTS-ÉLÈVES »

PRÉAMBULE

Les objectifs de la présente charte s'inscrivent dans une volonté de réussite de l'élève, de son bien-être et de son épanouissement au sein mais aussi hors de l'École.

Ils visent son insertion dans la société en tant que citoyen éclairé dans une démocratie, dans le respect des valeurs de la République.

La charte rappelle le caractère indispensable d'un dialogue de qualité et en confiance entre l'École, ses représentants et les parents.

C'est dans une communauté d'intérêts et d'objectifs qu'ensemble, nous construirons l'avenir de chaque élève.

ENGAGEMENTS DU LYCEE

Dès la rentrée, et tout au long de l'année, les représentants de l'École informent les parents des règles de fonctionnement et les attendus pour la réussite et le bien-être de l'élève.

Les enseignants soutiennent auprès de leurs élèves l'autorité des parents dans le respect des droits de l'Enfant.

Les représentants de l'école s'engagent à communiquer toute information ou événement qui affecte la scolarité de l'élève.

ENGAGEMENTS DES PARENTS

Les parents soutiennent auprès de l'élève l'action des représentants de l'École, leur autorité, leur professionnalisme ainsi que les valeurs de la République.

Les parents exercent pleinement leurs responsabilités notamment en veillant à la ponctualité et l'assiduité de leur enfant.

Les parents suivent régulièrement la scolarité de leur enfant, au travers des outils mis en place par le lycée (Pronote, site internet, bulletin trimestriel ...) et s'engagent dans leur processus éducatif tout au long de l'année.

Les parents s'engagent à assister aux différentes rencontres qui jalonnent la scolarité de leur enfant (rencontres parents-professeurs – direction - vie scolaire, réunions d'informations, ...) et à communiquer toute information ou événement qui pourrait l'affecter.

ENGAGEMENTS DE L'ÉLÈVE

L'élève s'engage à être acteur de ses propres apprentissages, à respecter ses pairs et les représentants du lycée, et à contribuer positivement au climat scolaire.

L'élève facilite les échanges dans la communication entre le lycée et sa famille.